



## Commune de Saint Clair sur Epte

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Pontoise – Canton de Vauréal

### Séance du vendredi 17 février 2023

**Date de la convocation 13 février 2023**

*L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christophe DEPONT,*

**Membres en exercice :**  
15

**Présents :** Christophe DEPONT, Dominique COURTI, Fernand DUSSURE, Jean Guy COLLURA, Pascal PERRIN, Sandra SOPHIYAIR, Nadia DEBBAH, Angélique BENOIST, Joël LEFEBVRE, Carole FAJOU, Evelyne MAILLARD, Djamila COTTIN

**Présents :** 12

**Votants:** 14

**Secrétaire de séance :**  
Sandra SOPHIYAIR

**Représentés:** Chantal TOUTTAIN par Fernand DUSSURE, Denis URVOY par Jean Guy COLLURA

**Excusés:**

**Absents:** Nicolas GILBERT

### Objet: DE\_10\_2023 - ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE D'AVANCE

Monsieur le Maire propose de créer une régie d'avance sur le budget commune afin de pouvoir régler certaines dépenses par carte bancaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité

DECIDE de créer une régie d'avance sur le budget de la commune

DECIDE que les dépenses pouvant être réglées par le biais de cette régie seront les suivantes :

- achats fêtes et cérémonies
- les fournitures administratives
- les abonnements divers (ex logiciels)
- droits d'utilisation d'un logiciel
- Petit matériel
- Péage routier

DECIDE que le montant maximum mensuel s'élèvera à 2 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à désigner un régisseur et un suppléant pour assurer la gestion de cette régie.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, ~~Christophe DEPONT.~~

RF PREFECTURE DU VAL D'OISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/03/2023 095-219505419-20230217-DE_10_2023-DE

RF  
PREFECTURE DU VAL D'OISE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 03/03/2023  
095-219505419-20230217-DE\_10\_2023-DE